

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## Tribunal d'Évreux : quand les lycéens jouent les juges et les prévenus

3-4 minutes



Les terminales ont enfilé les robes des magistrats pour ces procès fictifs. | Photo Paris Normandie

Au tribunal judiciaire d'[Évreux](#), des lycéens de Senghor prennent la place de magistrats et d'avocats le temps d'un faux procès, aussi réaliste qu'instructif sur le monde judiciaire.

Bonjour à tous, l'audience est ouverte, vous pouvez vous asseoir ». Le ton est donné. Dans la solennelle salle d'audiences des assises du tribunal judiciaire d'[Évreux](#), les voix des lycéens résonnent avec gravité, vendredi 22 mai 2026. Plusieurs classes de seconde puis de terminale du lycée Léopold Sédar Senghor participent à une simulation de procès plus vraie que nature, imaginée par le parquet d'[Évreux](#) avec le concours des magistrats du siège et du parquet.

« Nous nous sommes préparés toute l'année pour cette journée », expliquent Delphine Malvasio et Marion Perrine, professeurs de sciences économiques et sociales au lycée Senghor.

« Globalement, cela correspond bien »

Rémi Coutin, procureur de la République à [Évreux](#), se réjouit de « l'aboutissement de ce projet ». « Il permet de découvrir notre institution, de faire connaître nos métiers, ceux des magistrats, des avocats et même celui des prévenus », glisse-t-il avec une pointe d'humour. Même satisfaction du côté de Françoise Moncada, directrice académique des services de l'Éducation nationale de l'Eure : « Ouvrir une institution que l'on rencontre peu pourrait susciter des vocations vers ce pilier de la société. »

Pour cette reconstitution de procès (qui avait réellement eu lieu), le dossier évoque un vol de portefeuille avec violence commis en récidive légale en 2022. Dans la salle, de vrais magistrats

regardent attentivement la prestation des élèves. « Oui, globalement, cela correspond bien », sourit un juge présent avec un intérêt non dissimulé.

Au fil des échanges, les lycéens impressionnent par leur jeu. C'en est d'ailleurs troublant, la « prévenue » exprime, avec des trémolos dans la voix, ses remords. Secouée par l'émotion, elle revient sur son parcours d'héroïnomane. L'audience parvient sans peine à être séduite par le jeu de cette fausse vraie prévenue.

De bien lourdes robes

La procureure requiert 18 mois d'emprisonnement dont huit avec sursis. Face à elle, l'avocat de la défense emplit la salle de sa voix puissante. Enchaîne avec un surprenant brio les formules et les appels à la clémence. « Sa plaidoirie est meilleure que celles de certains avocats du barreau de l'[Eure](#) », observe avec malice une habituée des prétoires.

Lire aussi: <https://www.paris-normandie.fr/id696223/article/2026-02-11/homicides-en-hausse-et-crise-des-effectifs-marquent-lannee-2025-du-tribunal>

Après délibération, la prévenue est reconnue coupable et condamnée à 12 mois de prison dont six avec sursis probatoire. Dans les coulisses, un substitut du procureur savoure la portée de l'expérience. « Leur réaction est intéressante. Lorsqu'on leur met la robe, ils nous disent : "Qu'est-ce qu'elle est lourde !" Ils comprennent alors que derrière ces robes, il y a aussi des hommes et des femmes. »